CNP TOGO

Newsletter

ECHOS DU PATRONAT

AFCET-ANSPGS-APBEF-APRT-ASOZOF-CAT-FAHR-GIEL+-GITO-GNEBTP-GPP-GTPME/PMI-NAVITOGO-SCIMPEXTO-UNATROT-UPRAD-UTAVOT

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNP-TOGO

Président :
M. Coami Sedolo TAMEGNON

Vice-Président :
M. Jean WOZUFIA
M. Yiva Kodjo BADOHU
M. Thierry AWESSO
M. Enselme GOUTHON
M. Kossi Dahoue ADODO
M. Charles AMEGAVIE

Secrétaire Général :
M. François Ekué ADADE

Trésorier Général :
M. Claude Daté GBIKPI

Trésorière Générale Adjointe :
Mme Annie GBADOE

Conseillers :
Mme Pierrette ANENOU-EVENAMEDE
M. Innocent Démanya AYIVI
M. Amessi MIDIOHOUAN
M. Auguste DOGBO
Mme Rose Dédé CREPPY

Présidents des Commissions techniques
M. Ibrahima ABOUDOU
M. Théophile Anani PANOU
Mme Candide LEGUEDE
Me Sylvia AQUEREBURU
M. Kodjo BATTAH

2IÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE DU COMMISSIONNAIRE EN DOUANE AGRÉE

AFRICALLIA
FORUM OUEST-AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
WEST AFRICAN BUSINESS DEVELOPMENT FORUM
OUAGADOUGOU BURKINA FASO 21-23 FÉVRIER 2018

LA 5IÈME ÉDITION DU FORUM « AFRICALLIA 2018 »

Publication du Conseil National du Patronat du Togo 07 B.P. 12429 Lomé-TOGO Téléphone 22-21-08-30 Messagerie cnptogo@gmail.com

Newsletter du mois de Fevrier 2018

N°025 année 2018

INDUSTRIE-BTP-TRANSPORT-ENERGIES-COMMERCE-SERVICES-BANQUES/FINANCES-TOURISME-HÔTELLERIE-AGRICULTURE...

RENCONTRES & ATELIERS

2ÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE DU COMMISSIONNAIRE EN DOUANE AGRÉE

La 2ème édition des journées du commissionnaire agréé en douanes organisée par l'Union professionnelle des Commissionnaires en Douanes Agrées (UPRAD-Togo) s'est déroulée du mercredi 28 février 2018 au vendredi 02 mars 2018 à Lomé. Il était question au cours de cette journée, de discuter avec les experts juristes de la situation juridique et pénale du commissionnaire en douanes agrée togolais.

LISEZ ET FAITES LIRE "ECHOS DU PATRONAT" !!!

Cette 2ème édition a été placée sous le thème : « Quelle protection juridique pour le commissionnaire agréé en douanes dans l'exercice de sa profession ? ».

La rencontre de 3 jours a permis aux participants que sont les commissionnaires en douanes agréés venus du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger et du Sénégal ainsi que les acteurs de l'écosystème portuaire à l'instar des manutentionnaires, des consignataires, de la société d'exploitation du guichet unique pour le commerce extérieur (SEGUCE), des services de l'Office Togolais des Recettes (OTR), du Port Autonome de Lomé (PAL), des transporteurs et des opérateurs économiques de réfléchir sur le rôle et la place des commissionnaires en douanes agréés dans la chaîne économique du Togo.

Les participants ont discuté de plusieurs thèmes portant notamment sur la constitution de la fédération des commissionnaires en douanes agréés de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Face aux défis de la mondialisation et de l'intégration qui imposent une compétitivité des prix et la qualité des services, M. Germain Meba, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), a préconisé l'assainissement de la profession et sa protection juridique. Un acte qui selon lui, devra constituer des exigences majeures pour tous les acteurs.

« La déclaration que fait le commissionnaire en douanes agréé influe sur les montants des factures à payer auprès du manutentionnaire, de la douane, du port et bien d'autres acteurs », a souligné pour sa part, M.Fogan Adégnon, Directeur Général du PAL.

1ER FORUM ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL TURQUIE-CEDEAO

Le monde des affaires en Afrique s'élargit progressivement avec le 1er forum économique de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Turquie qui a été ouvert à Istanbul (Turquie) le jeudi 22 février 2018 en présence de 200 opérateurs économiques africains et 400 turcs.

La Turquie forte de sa position économique mondiale (15è) ces dernières années ambitionne étendre son hégémonie en vue de constituer une « forêt gigantesque économique » avec ses futurs partenaires en particulier le continent africain.

Selon le ministre de l'Economie turc, M.Nihat Zeybekci, à l'ouverture de ce forum, l'éco-
nomie turque est au plus haut niveau avec une exportation croissante et des conseils économiques dans 143 pays dans le monde.

« La Turquie fait partie des pays duG20. Au dernier trimestre 2017, la croissance économique est passée de 6,5% à 7,2%. En ce jour, le pays réalise 70% de son volume d'échanges commerciaux avec l'Europe et constitue un pont entre l'Asie et l'Europe», a-t-il indiqué.

Le défi pour les autorités turques en 2018 est de voir doubler ou tripler ces performances économiques et commerciales avec un volume d'échanges commerciaux de 5 à 10 milliards de dollars US avec ses partenaires mondiaux. Il s'agit de créer les opportunités financières, le pouvoir d'achat, les économies complémentaires, de favoriser le transfert de compétence technologique et d'avoir un facteur exponentiel d'investissement.

Pour atteindre ces objectifs nobles, la Turquie n'a pas caché ses ambitions de faire de l'Afrique un partenaire privilégié d'investissement avec des propositions alléchantes, celles d'être présente dans la plupart des pays pour soutenir et renforcer la paix et la stabilité, les liens économiques et créer des opportunités pour le commerce et l'investissement.

Depuis 2000, la Turquie dispose de sa plus grande représentation diplomatique appelée « conseil d'affaires » dans 41 pays africains. En 2016, a été organisé entre la Turquie et l'Afrique le 1er forum économique, suivi d'une rencontre des ministres des finances et de l'agriculture en 2017, et pour multiplier ses relations économiques, le président turc, M.Recep Tayyip Erdogan, effectuera une visite officielle dans 04 pays africains (Mali, Sénégal, Angola, Algérie) du 28 février au 2 mars 2018.

M.Nihat Zeybekci estime en qu'en10 ans, le volume des échanges commerciaux entre
l'Afrique et la Turquie est passés de 2,1 à 25 milliards de dollars US dont seulement 12% avec la CEDEAO.

Cette faiblesse avec les 15 pays de l'Afrique de l'Ouest devrait se combler par l'approche « gagnant-gagnant » avec le forum économique où les échanges doivent permettre de financer des grands projets de développement sociaux économiques, de promouvoir les PMI/PME, de galvaniser le processus d'industrialisation et de créer le

maximum d'emplois pour les jeunes en Afrique de l'Ouest.

« Les opportunités en Afrique de l'Ouest sont énormes allant de la nécessité d'encourager les investissements gagnants-gagnants dans les secteurs des infrastructures, des énergies, de l'agriculture, de la création des unités de transformations des produits locaux dans les pays de la CEDEAO. Ce faisant, la Turquie pourrait largement profiter des tarifs extérieurs communs et douaniers de la CEDEAO, de la monnaie unique en gestation, d'un climat des affaires favorables d'attraction », a expliqué M. MEBA Germain, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) et président de la Fédération des Chambres de commerce et d'industrie de l'Afrique de l'Ouest (FCCIAO).

Même appréciation auprès de M.Kalilou Traoré, Commissaire de la CEDEAO pour l'industrie et le secteur privé qui propose aux hommes d'affaires turcs, les opportunités de la meilleure région économique du continent ; « La CEDEAO a 360 millions d'habitants avec une croissance économique de 5% du PIB en 2017, disposera de 400 millions de consommateurs en 2020 représente une véritable plateforme des affaires », a-t-il souligné.

Le ministère de l'économie de la Turquie annonce disposer de 3 milliards de dollar US à investir dans l'espace CEDEAO dans les cinq (05) années prochaines, la multiplication de la flotte aérienne Turkish airline estimée à 300 avions qui doivent desservir plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest en particulier le Togo dont le dossier technique est en cours d'étude.

Deux pays de la CEDEAO à savoir le Togo et le Burkina-Faso viennent de signer un accord de coopération avec la Turquie pour développer les affaires, les projets et programmes dans les domaines des investissements, des infrastructures, sécurité, routière,de l'éducation,de l'agriculture,de l'énergie.

ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES — PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR

Le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation du commerce (AFE) a été célébré le 22 février 2018, alors que les Membres de l'OMC font d'importants progrès en vue de sa mise en œuvre. Le Directeur général de l'OMC, M. Roberto Azevêdo, a dit que les Membres continuent de travailler à la pleine mise en œuvre de l'Accord, lequel profitera particulièrement aux pays en développement et aux pays les moins avancés.

LISEZ ET FAITES LIRE "ECHOS DU PATRONAT" !!!

Les négociations sur l'AFE, le premier accord multilatéral conclu durant les 23 années d'existence de l'OMC, se sont achevées lors de la neuvième Conférence ministérielle à Bali en 2013. L'Accord est entré en vigueur l'année dernière, lorsque l'OMC a obtenu l'acceptation de l'Accord par les deux tiers de ses 164 Membres. Cent trente et un d'entre eux, soit 80% des Membres de l'OMC, l'ont maintenant ratifié. La Namibie est le dernier à l'avoir fait, ayant présenté son instrument d'acceptation le 9 février 2018.

La mise en œuvre complète de l'Accord, qui vise à accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises aux frontières, devrait entraîner une réduction des coûts du commerce de 14,3% en moyenne, dont les pays en développement et les pays les moins avancés seraient les principaux bénéficiaires, selon une étude réalisée en 2015 par les économistes de l'OMC. L'AFE devrait aussi permettre de réduire de plus d'un jour et demi les délais d'importation des marchandises et de près de deux jours les délais d'exportation, soit une réduction de 47% et 91%, respectivement, par rapport à la moyenne actuelle.

"L'AFE est l'une des plus grandes réformes commerciales de cette génération. En réduisant significativement les coûts du commerce, il présentera véritablement de grands avantages pour tous les Membres de l'OMC, surtout les pays en développement", a indiqué le Directeur général M. Azevêdo à l'occasion du premier anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord. "Nous travaillons dur pour parvenir à une mise en œuvre complète de l'Accord et concrétiser ses avantages", a-t-il dit.

L'Accord est unique en son genre car il permet aux pays en développement et aux pays les moins avancés de fixer leur propre calendrier de mise en œuvre, en fonction de leurs capacités. Les pays développés se sont engagés à mettre immédiatement en œuvre l'Accord une fois qu'il entrerait en vigueur.

Les pays en développement appliqueront immédiatement les dispositions de l'AFE qu'ils auront désignées comme étant des engagements de la "catégorie A". Pour les autres dispositions de l'Accord, appelées engagements des catégories B et C, ils doivent indiquer la date à laquelle elles seront mises en œuvre et le soutien pour le renforcement des capacités dont ils auront besoin pour les mettre en œuvre. Ces engagements pourront être mis en œuvre à une date ultérieure, les pays les moins avancés ayant plus de temps pour les notifier.

La base de données de l'AFE indique qu'au 23 février 2018, 107 Membres ont notifié

leurs engagements de la catégorie A, 49 leurs engagements de la catégorie B et 39 leurs engagements de la catégorie C. D'après l'indicateur de mise en œuvre, le taux de mise en œuvre de l'AFE pour l'ensemble des Membres de l'OMC s'élève aujourd'hui à 58,7%, sur la base des notifications des Membres. Cela équivaut à un taux de mise en œuvre de 100% pour les pays développés, de 56,4% pour les pays en développement et de 1,7% pour les pays les moins avancés.

Un Mécanisme pour l'accord sur la facilitation des échanges (TFAF) a été créé à la demande des pays en développement et des pays les moins avancés afin de faire en sorte qu'ils reçoivent l'assistance nécessaire pour tirer pleinement parti de l'AFE, et de contribuer à la réalisation de l'objectif ultime, à savoir la mise en œuvre complète du nouvel accord par tous les Membres. Plus de renseignements sur le TFAF à l'adresse suivante: www.TFAFacility.org.

UN DOCUMENT DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU TOGO, ADOPTÉ

Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP), a organisé le jeudi 22 février 2018, à Lomé, un atelier technique d'adoption du document de la stratégie de développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle au Togo.

Les participants à l'issue des travaux se sont approprié le contenu du document provisoire de la stratégie nationale de l'ETFP, procédé à l'amendement et à l'enrichissement du document et validé le document provisoire de la stratégie nationale de l'ETFP.

Les travaux de l'atelier ont été ouverts par le Ministre de tutelle, M. Georges Kwawo AÏDAM. Le document, selon le ministre, permettra à ce sous-secteur de l'éducation de mettre à la disposition de l'économie nationale des personnes dotées de compétences connectées aux besoins socioéconomiques et capables d'impulser la croissance économique.

LISEZ ET FAITES LIRE "ECHOS DU PATRONAT" !!!

L'élaboration du document stratégique a bénéficié de l'appui technique et financier de l'UNESCO et de la Coopération allemande GIZ.

LA 5ÈME ÉDITION DU FORUM OUEST AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DÉNOMMÉ « AFRICALLIA 2018 »

Le 5e Forum ouest-africain de développement des entreprises (AFRICALLIA) s'est achevé le vendredi 23 février 2018 par une soirée internationale à Ouagadougou. Dans une ambiance festive, quelques délégations étrangères ont reçu des trophées et le flambeau de l'édition 2019 a été remis à la Côte d'Ivoire qui l'organisera.

Désormais, le Forum ouest-africain de développement des entreprises (AFRICALLIA) s'organisera les années paires au Burkina Faso et les années impaires dans un pays de la sous-région. Ainsi en a décidé la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF). L'annonce de cette organisation tournante du Forum, «pour que les autres pays se l'approprient», a été faite, le vendredi 23 février 2018 lors de la soirée internationale de clôture du Forum à Ouagadougou. Déjà, l'organisation de la prochaine édition (2019) a été confiée à la Côte d'Ivoire qui a d'ailleurs reçu le flambeau du Forum des mains du ministre burkinabè en charge du commerce, M.Harouna Kaboré.
Dans une ambiance empreinte de cordialité et de convivialité, le président du comité de pilotage de AFRICALLIA 2018, M.Oumar Yougo, a exprimé sa «satisfaction totale» de l'organisation d'un forum qui a tenu toutes ses promesses. En effet, a-t-il dit, AFRICALLIA 2018 a battu tous les records des éditions précédentes avec 660 participants, 508 entreprises représentées, plus de 6000 rendez-vous d'affaires B to B et une minutie «jamais égalée» dans l'organisation. A entendre M. Yougo, ce succès se doit au travail acharné du comité d'organisation, au dynamisme du chef du projet, M.Félix Sanon, aux leaderships du président de la CCI-BF, M.Mahamadi Savadogo et de son DG, M.Issaka Kargougou. Le président du COPIL a, par ailleurs, félicité les chefs des délégations, les points focaux et rendu hommage aux femmes et aux jeunes hommes d'affaires et chefs d'entreprises qui ont «massivement» participé à cette édition. «Sans les partenaires qui se sont mobilisés de manière exceptionnelle et le gouvernement qui nous a apporté son soutien sans faille, AFRICALLIA n'aurait pas eu ce succès», a reconnu M.Oumar Yougo.

LISEZ ET FAITES LIRE "ECHOS DU PATRONAT" !!!

Un format «supérieur» en 2019.
D'ores et déjà, il a exprimé à la délégation ivoirienne l'entière disponibilité de la CCI-BF à appuyer techniquement la CCI-Côte d'Ivoire. Il l'a toutefois invitée à s'y prendre tôt en travaillant à lancer AFRICALLIA 2019 avant la fin de l'année 2018.
Pour sa part, le vice-président de la CCI-Côte d'Ivoire, M.Bakary Maguiraga, a dit accepter ce flambeau avec humilité, fierté et reconnaissance. «AFRICALLIA appartient au Burkina Faso et nous remercions le peuple burkinabè pour cette marque de confiance. Nous allons œuvrer avec toute notre énergie et toutes nos capacités à organiser le forum avec un format égal sinon supérieur à celui de cette édition», a promis M. Maguiraga.
Chef de la délégation française (35 entreprises) et directeur du développement de FUTRALLIA, M.Vincent Grosyeux, a exprimé sa surprise de l'engouement que suscite AFRICALLIA au fil des éditions. De cette édition 2018, celui qui a animé le commissariat général de l'événement dit retenir qu'il a été «une belle plateforme de business». Sûr de ne pas se tromper, M.Vincent Grosyeux affirme avoir assisté au plus important forum de rencontres B to B de l'Afrique de l'Ouest. «AFRICALLIA a désormais créé un courant d'affaires constituant un triangle entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Il a également confirmé le développement des échanges Sud-Sud entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest», a-t-il relevé. Se disant ahuri par le professionnalisme et par conséquent le plein succès du Forum, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, M.Harouna Kaboré, a exprimé sa reconnaissance envers tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de l'événement. Il a également rassuré la Côte d'Ivoire qu'en plus de l'appui de la Chambre de commerce, son département lui apportera tout son soutien pour faire de AFRICALLIA 2019 un franc succès.
Au cours de la soirée, des trophées ont été remis aux délégations de la Chine/Taïwan (plus forte délégation), de l'Autriche (1ère participation), de la Tunisie (plus forte délégation africaine) et de la Côte d'Ivoire (plus forte délégation ouest-africaine).

LISEZ ET FAITES LIRE "ECHOS DU PATRONAT" !!!

Pour des informations supplémentaires :
CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO
Casablanca-derrière le bar « LA CAMIONETTE »;
BP 12429, Lomé- Togo. Tél : (00228) 22 21 08 30.
Email: cnptogo@gmail.com
www.facebook.com / Conseil National du Patronat Togo

Directeur de Publication
Laurent TAMEGNON

Réalisation
Moli KAO KEZIE

Comité de relecture

Têvi TETE-BENISSAN
Mensa KOGBETSE
Jacob MONDEDJI